

(Commentaire émis à la suite du Manifeste des citoyens-mangeurs du Québec)

Il est grand temps que le droit à une alimentation saine devienne une priorité pour les citoyens et que ce droit prévale sur les lois du marché qui réduisent les aliments à leur valeur économique sans réel souci pour leur valeur nutritive, leur qualité et leur coût environnemental.

Carl Beaumont